

L'Écho de Torcé

Les Jardins du Presbytère
Tranche 1 : Aménagement du site - Construction de 5 logements sociaux
8, rue de la Mairie - 35319 TORCÉ

Commune de Torcé

Atelier K - Architectes
Rue de la République - 35000 RENNES
02 99 00 00 00 - atelierk.com

TORCÉ
1, rue de la Mairie - 35319 TORCÉ
02 99 00 00 00 - torce.fr

VITRÉ
1, rue de la Mairie - 35319 TORCÉ
02 99 00 00 00 - vitre.fr

Autres financeurs :
Le Département d'Ille-et-Vilaine
Le Département de Mayenne
Le Département de Sarthe
Le Département de Maine-et-Loire



Bureau d'études :
ACCRE - Place St Martin - 35000 RENNES
SODITEC - 218, rue de la République - CS 89942 - 35106 RENNES Cedex
ING CONSULTANT - La Motteville - 35170 PLEURTUIT

Entreprises :

1. Démolitions - Terrassements - VMD	MAN TP	35 - POCE-LES-BOIS
2. Espaces verts	LAMBERT PAYSAGE	35 - LOUVOINE DU DESERT
3. Gros œuvre	MOULIN	35 - VITRE
4. Charpente bois	TOURNEUX	35 - VITRE
5. Cloisons	HADJIN	35 - ARGENTRE DU PLESSIS
6. Menuiseries extérieures PVC	FADIER	35 - ARGENTRE DU PLESSIS
7. Plafonds - Cloisons - Isolation	BETH GOELOUP	35 - TORCÉ
8. Menuiseries intérieures	FADIER	35 - ARGENTRE DU PLESSIS
9. Carrelage - Plancher	JANVIER	35 - LECOUSSE
10. Plomberie	THEHARD	35 - VITRE
11. Ventilation - Plomberie	DG PLOMBERIE	35 - TORCÉ
12. Electricité - Chauffage électrique	GENEVE	35 - TALLIS

chantier interdit au public - Port des Equipements de Protection Individuelle



N°11 - 4^{ème} trimestre 2020

Etat-civil

Etat-civil cumulé depuis le 1^{er} janvier 2020 :

Naissances	Mariages	Décès
17	3	3

Etat civil du trimestre :

Naissances :

- | | | |
|-------------------|------------------|--------------------------|
| ➤ 24 juin 2020 | - Telio BOURDIN | 18 rue Emile Zola |
| ➤ 3 juillet 2020 | - Léandre DAVID | 24 rue Madame de Sévigné |
| ➤ 12 juillet 2020 | - Inaya ABDOU | 13 rue du Vivier |
| ➤ 24 août 2020 | - Raphaël GUYARD | 5 impasse de l'Europe |

Mariages :

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------------------|----------------------|
| ➤ 25 juillet 2020 | - Alexandra MINET & Olivier ROLLAND | La Petite Massonnais |
| ➤ 1 ^{er} août 2020 | - Cheyenne RUFFAT & Utku ALTUNAY | 11 rue Emile Zola |

Décès :

- | | | | |
|-------------------|-----------------|--------|--------------------------|
| ➤ 18 juillet 2020 | - Léone FOUCHET | 69 ans | 26 rue Madame de Sévigné |
|-------------------|-----------------|--------|--------------------------|

NB : Ne figurent sur ce document que les noms dont les familles ont expressément donné leur accord.

Informations pratiques

Eclairage public

- Les lampadaires des rues de La Motte, Pierre de Langle et de la Chapelle St Roch seront renouvelés prochainement avec des modèles identiques (à leds et donc plus économiques) à ceux des rues de la Mairie et de Vitré. Le site des Jardins du Presbytère sera lui aussi équipé des mêmes modèles.

- Les candélabres de l'agglomération éteints lors du confinement lié au coronavirus fin mars 2020, ont été remis en service le mardi 15 septembre dernier et sont allumés (selon la luminosité) à partir de 7 heures le matin, jusqu'à 22 heures le soir du lundi au jeudi et le dimanche, 23 heures le vendredi soir et 1 heure du matin dans la nuit du samedi au dimanche. Ces 6 mois sans éclairage public ont permis une réelle économie (dont le montant sera communiqué ultérieurement). En conséquence, le conseil municipal a proposé de reconduire cette opération chaque année entre avril et septembre.

Vente de chemins ruraux

Dans le cadre du futur lotissement situé derrière la Motte, le déclassement d'une partie du chemin des Lagunes est nécessaire. Cette opération est soumise à enquête publique et donc coûteuse, c'est pourquoi il serait judicieux de regrouper les demandes. Nous invitons donc les propriétaires qui seraient intéressés pour acquérir une portion ou la totalité d'un chemin rural, de bien vouloir faire part de leur intention par écrit à la mairie accompagné d'un plan **avant le 31/10/2020**.

Les demandes reçues seront ensuite étudiées. **Seules les demandes acceptées par la commune seront intégrées à l'enquête publique.**



Comité de rédaction : Yannick Fouet, Gaëtan Huline, Nathalie Lebreton, Dominique Pérette, Séverine Renaux, Bernadette Reucheron, Jean-Marie Quétier
Impression : Morvan-Fouillet - Vitré

Opération BIMBY

Propriétaire à Vitré Communauté, l'opération BIMBY du Pays de Vitré vous accompagne.

De l'idée à la réalité....

- ⇒ Vendre une partie de mon terrain devenue trop difficile à entretenir
- ⇒ Construire un logement ou préparer ma maison actuelle pour mes vieux jours
- ⇒ Donner une part de mon terrain à mes enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison
- ⇒ Construire un logement sur ma parcelle pour le mettre en location
- ⇒ Construire une maison plus adaptée à mes besoins
- ⇒ Réhabiliter ou agrandir un bâtiment existant
- ⇒ Préserver la qualité de mon cadre de vie et bien plus encore.....



Venez découvrir le potentiel de votre bien :

1h gratuite de modélisation 3D.

Rendez-vous les 8, 9 et 10 octobre 2020 de 9h à 19h à la mairie de Saint-Aubin-des-Landes, 8 rue des Vallons.

Sur rendez-vous, inscriptions et renseignements au 0805 38 28 99 - appel gratuit.

Jardins du Presbytère



Les travaux de déconstruction des 5 maisons pour personnes âgées et/ou souffrant de handicap viennent de commencer début septembre. La livraison de ces maisons est prévue pour le mois de juin 2021.

Salle des sports

Travaux

Les joueurs de volley ont constaté que, suite à la réfection du sol de la salle des sports en 2019, les lignes de marquage du terrain de volley n'étaient pas suffisamment visibles par les arbitres, occasionnant de nombreux litiges au cours des matchs. Il a donc été décidé d'y apporter une « sur largeur » d'une autre couleur, les travaux ont été réalisés cet été.

Covid et crise sanitaire

les sections sportives utilisatrices de la salle des sports ont dû mettre en place un protocole sanitaire : merci de bien vouloir respecter ces préconisations.

Yannick Fouet, maire de Torcé et vice-président de Vitré Communauté

Vitré communauté compte 46 communes et dans une telle assemblée, il est parfois difficile pour les plus petites communes, de faire entendre les difficultés que celles-ci peuvent rencontrer. C'est pour cette raison que le maire de Torcé a souhaité se porter candidat à un poste de vice-président de Vitré communauté. **« Chacune des 46 communes de Vitré communauté a sa propre identité, ses besoins, ses problèmes mais aussi ses idées qui peuvent être des atouts pour les autres élus. C'est en partant de ce principe que j'ai sollicité Isabelle Le Callenec pour créer ce nouveau poste de vice-président en charge de la vitalité des communes, de l'artisanat et de l'agriculture »**, confie Yannick Fouet, maire de Torcé.

Plus généralement, ce poste de vice-président est aussi l'occasion pour la commune de Torcé d'affirmer son rôle dans la communauté d'agglomération.

Rue de la Gatellerie

Des travaux de réaménagement ont été réalisés au bout de la rue de la Gatellerie (zone située hors lotissement du Pré Clos) pour « assainir » cette zone souvent inondée : un bout de fossé a été busé, la voirie a été rechargée, des clôtures ont été posées pour délimiter la surface communale de la surface privative. Cet espace qui donne le départ et l'accès au site de Vassé nécessitait un réaménagement, tant pour les promeneurs que pour les riverains.



Avis de recherche !



Une famille de Torcé recherche depuis quelques temps un champ pour son cheval. Tout propriétaire disposé à accueillir cet animal est invité à se faire connaître en mairie.

Pluviométrie

La nouvelle station d'épuration est équipée d'un pluviomètre sophistiqué qui permet de connaître la pluviométrie jour pour jour.

Comme beaucoup d'entre nous s'intéressent à ce phénomène et recensent chacun chez soi les quantités de pluie tombées sur une année, il nous a semblé intéressant de communiquer chaque trimestre, la pluviométrie recensée sur le pluviomètre de la station et permettre ainsi des comparaisons d'un point à un autre de la commune.



Août 2020	
Jour	mm
8	2,03
9	0,76
11	7,62
12	32,26
13	51,82
14	0,51
16	4,57
17	0,51
18	0,51
19	7,62
20	1,02
21	1,78
22	0,25
25	23,11
27	3,56
28	4,06
29	0,51
TOTAL	142,49

Achat d'un véhicule

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire mis à disposition de l'agent technique réalisant le ménage des locaux communaux (en remplacement du C15 qui ne passait plus au contrôle technique). L'intérieur de ce véhicule a été aménagé permettant ainsi le rangement de tous les accessoires et produits nécessaires. Un grand merci au bénévole (et ancien élu) qui a réalisé cet aménagement.



VC3 - route Torcé-Bais

La limitation de vitesse à 70 km/h est effective depuis le 22 septembre 2020 entre le carrefour des Rues jusqu'au secteur de Mimbier.



Merci à l'ensemble des bénévoles qui interviennent sur les divers chantiers (désherbage du cimetière et du bourg, des chemins de randonnées...)

Merci !

Travaux Les 4 Chemins

En complément des travaux réalisés en 2019 aux Rues, des travaux ont été effectués et financés par le Département au carrefour des 4 Chemins.

Ces travaux ont pour but d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales afin de ne pas être de nouveau confronté à des inondations.

Nous sommes conscients que ces travaux ont occasionné des désagréments mais ils étaient nécessaires pour les riverains de ce secteur.



Travaux de l'église

Le département soutient ces travaux de rénovation de l'église et participe financièrement à leur réalisation à hauteur de 4 849,59 €.



L'enduit de séchage qui a été réalisé en début d'année permet d'assainir les murs avant les travaux de finition qui devraient débiter au cours du 1er semestre 2021 avec une fermeture de l'église d'environ 2 mois.



Bibliothèque

En raison notamment de la continuité de la crise sanitaire, la bibliothèque reste ouverte au public uniquement *le vendredi soir de 18 à 19 heures*.

La commission municipale en charge de la bibliothèque a souhaité profiter de cette période particulière d'activité ralentie pour procéder à un « lifting » et à une « revitalisation » de notre bibliothèque. Pour cela elle se fait aider par une bibliothécaire professionnelle de la Bibliothèque Départementale d'Ille et Vilaine (Laëtitia Boudry que nous remercions vivement de l'aide apportée) qui nous accompagne dans cette démarche.

Les livres anciens, abîmés, obsolètes ou encore non empruntés ont été retirés des rayonnages offrant ainsi davantage de places pour les ouvrages contemporains. Cette professionnelle nous donne des astuces de rangement et de présentation afin de rendre beaucoup plus attractives nos collections.

Une réunion animée par cette même professionnelle sera prochainement proposée à l'ensemble des bénévoles afin d'expliquer les consignes à respecter et de mieux comprendre le fonctionnement de la bibliothèque. Elle pourra aussi donner quelques informations au sujet du réseau Arléane de Vitré communauté, sur son rôle et ce qu'il va nous apporter. Que vous soyez déjà adhérents ou juste curieux de venir voir le travail réalisé, une visite s'impose !

De plus, de nouveaux ouvrages ont été achetés ou empruntés à la Bibliothèque Départementale d'Ille et Vilaine et vous attendent (livres gros caractères, livres audio).

Rappel : l'adhésion à l'ensemble des bibliothèques du réseau Arléane est absolument gratuite (seule une inscription est demandée).

Enfin, si de nouveaux bénévoles veulent s'investir et/ou proposer des idées nouvelles, ils sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie (02 99 49 56 08).

Rappel : merci de bien vouloir rapporter tous les livres empruntés avant le confinement.



De nouveaux professionnels sur la commune

Ô Nouvel R



Avec une expérience de 25 ans dans de nombreux restaurants, avec différents styles de cuisine, fin 2019 je me suis décidé avec mon épouse à reprendre un restaurant. Nous avons fait le choix de l'Embuscade à Torcé car l'emplacement, la visibilité et la réputation nous ont plu.

Moi-même Rodolphe et mon épouse Gwenaëla avons repris le restaurant l'Embuscade le 3 juillet et ouvert le 13 juillet après quelques travaux et ce malgré la crise sanitaire. Nous proposons des plats simples et gourmands.

De plus, Traiteur à domicile depuis plus de 3 ans, nous proposons une carte variée pour vos repas d'entreprise ou personnel, ainsi que des soirées à thème comme le cochon grillé.

Le restaurant est ouvert de 8h à 16h du lundi au vendredi, le soir et week-end sont sur réservation.

Les lubies de Marie



Maman de deux jeunes enfants, je me suis découvert une passion pour la couture il y a 5 ans maintenant. Je crée avec plaisir des accessoires pour petits et grands.

J'aime créer à la demande, en personnalisant le plus possible dès le choix des tissus, pour un objet unique et original.

Je me lance aujourd'hui dans l'aventure de la micro-entreprise en parallèle de mon activité salariée. Ce qui n'était qu'une lubie au départ m'est devenu aujourd'hui essentiel. Et j'espère que ce n'est que le début de l'aventure !

Vous pouvez me contacter pour toute commande ou tout renseignement sur ma page Facebook « Les Lubies de Marie », via mon adresse mail leslubiesdemarie1@gmail.com ou par le site <https://leslubiesdemarie.com>.



Subventions aux associations

Le vote des subventions aux associations est proposé au conseil municipal.

Avant de procéder au vote des montants attribués, quelques précisions sont apportées quant aux modalités d'attribution :

- l'association concernée doit avoir un intérêt général et local,
- le versement d'une subvention doit être justifié,
- la loi prévoit des contrôles et une subvention peut faire l'objet d'un remboursement le cas échéant,
- les salles communales sont mises gratuitement à la disposition des associations et ce autant de fois que demandé, ce qui constitue déjà une aide octroyée par la commune (à noter que ce n'est pas le cas de nombreuses communes des environs),
- les associations communales peuvent utiliser gracieusement et autant que nécessaire, le photocopieur de la mairie pour des copies en noir et blanc, et avec une participation financière pour les copies couleur au-delà d'un certain nombre,
- les associations doivent fournir un bilan financier de leurs activités et faire part de leurs projets futurs.

Associations locales		Associations extérieures	
AMVAT	0,00 €	Amicale cantonale donneurs de sang	45,00 €
Club de la détente	0,00 €	APEL du collège St Joseph Argentré du Plessis	80,00 €
Club de la détente - entretien chemins randonnée	350,00 €	Ass. culturelle du collège Les Rochers	30,00 €
Anciens Combattants	100,00 €	Sévigné	
OGE (cantine-garderie)	5 000,00 €	ADMR Argentré du Plessis	100,00 €
APEL	1 850,00 €	La prévention routière	60,00 €
APEL - classe découverte	90 € / élève	Bistrot Mémoire (Alzheimer)	60,00 €
AFR - CSF Torcé	14 000,00 €	Episol Vitré	150,00 €
Club Saint-Médard	2 000,00 €	Assoc locale d'enfants hospitalisés	100,00 €
TVFC - Torcé Vergéal Football Club	0,00 €	Burkina 35	200,00 €
Les lés'arts de Torcé à Vergéal et vice versa	1 000,00 €	Misson catholique sœurs de Rillé	150,00 €
		Pollinis	50,00 €

Budget 2020

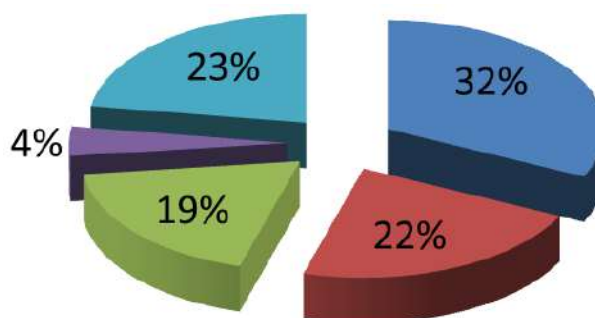
Le Budget 2020 de la commune s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 1 089 382,50 €

Section d'investissement : 1 184 333.15 €

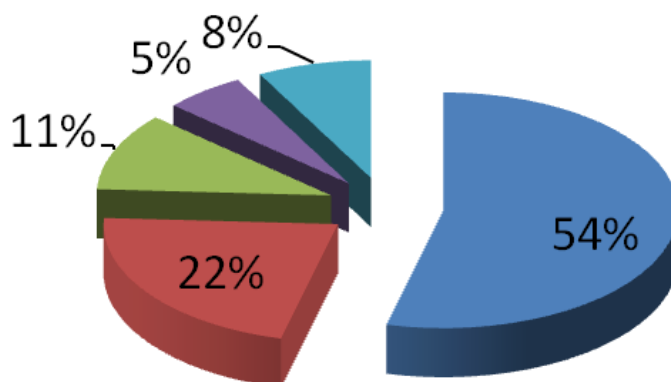
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante (Participations écoles, subventions associations, indemnités élus..)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Virement à la section d'investissement



Recettes de fonctionnement

■ Impôts locaux ■ Vitré Communauté ■ Dotations de l'Etat
■ Autres recettes ■ Locations



Les principales dépenses **d'investissement** prévues pour 2020 sont :



Site du Presbytère
Voirie (Etude aménagement entrée rue de la Mairie/route de Vergéal, signalétique,...)
Rénovation éclairage public rue Pierre de Langle, rue de la Motte et rue de la Chapelle St Roch
Eglise (poursuite des travaux murs intérieurs)
Cimetière - accessibilité
Terrain des sports - Filets pare ballons
Maison des Associations – bardage et fenêtres
Numérotation des habitations en campagne
Acquisition de petit matériel divers (Remplacement du véhicule C15, défibrillateur...)

Taux d'imposition

3 propositions d'évolution du taux d'imposition étaient faites :

- pas d'augmentation du taux : vote : 13 voix pour
- 1 % d'augmentation du taux : vote : 2 voix pour
- 1,5 % d'augmentation du taux : vote 0 voix pour

Le conseil municipal a décidé à la majorité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2020 soit pour :

la taxe sur le foncier bâti : 12.99 %

la taxe sur le foncier non bâti : 38.76 %



NOUS ECRIRE

Vous avez certainement des avis, suggestions ou remarques dont vous voudriez faire part au conseil municipal, cet espace vous est proposé pour vous permettre de nous écrire.

Si vous souhaitez qu'une réponse vous soit apportée personnellement, merci de préciser vos coordonnées.

Nom / prénom..... Adresse / email / tél

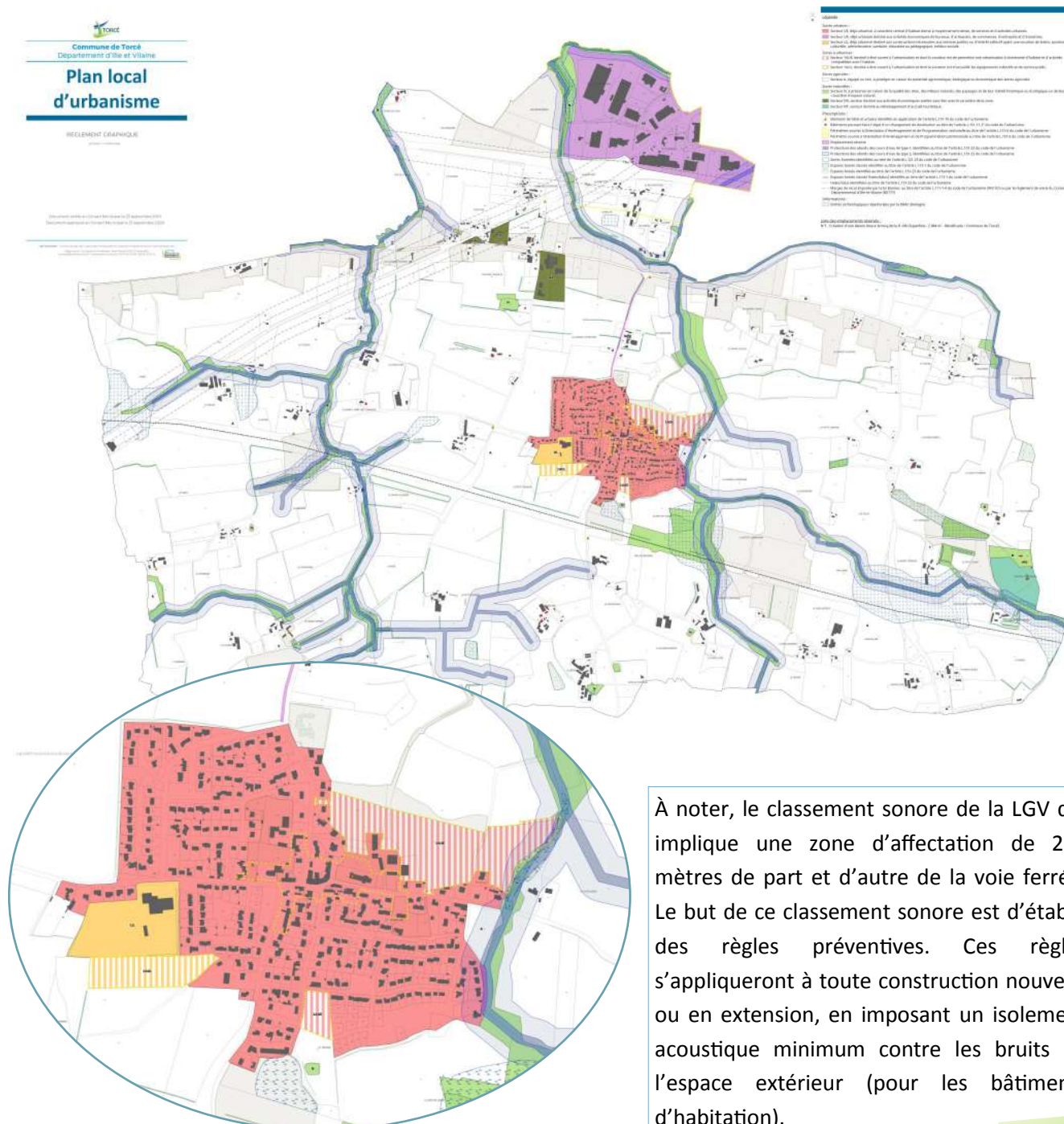
PLU : Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU a débuté en septembre 2016 et après 4 années de travaux (pour un coût d'environ 50 000 €) il est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Ce gros dossier, traité avec l'aide d'un cabinet spécialisé (Territoire+), a nécessité pas moins d'une trentaine de réunions de travail pour la commission concernée, auxquelles il faut ajouter 2 réunions publiques, deux réunions avec les personnes publiques associées, 1 réunion avec les agriculteurs...

Le PLU est un dossier important qui dessine l'avenir de la commune pour environ une douzaine d'années, il est donc essentiel de prendre son temps et de bien réfléchir à ce que l'on souhaite pour notre commune.

Il est constaté à travers ce nouveau PLU, une volonté forte des pouvoirs publics de « redensifier » la population en imposant un ratio de 20 logements à l'hectare. Pour atteindre l'objectif démographique de 1 500 habitants en 2030, il est nécessaire de produire 134 logements supplémentaires entre 2018 et 2030. Soit +11 logements par an en moyenne.



Instauration du Droit de Prémption Urbain

La commune ayant approuvé son plan local d'urbanisme, il lui appartient d'instituer le droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines (U) ou des zones à urbaniser (AU) délimitées par le PLU.

Suite à l'approbation du PLU, il est proposé d'instaurer un droit de préemption urbain, afin de réaliser dans l'intérêt général et conformément à l'article L300-1 du Code de l'Urbanisme les opérations ou actions d'aménagement suivantes :

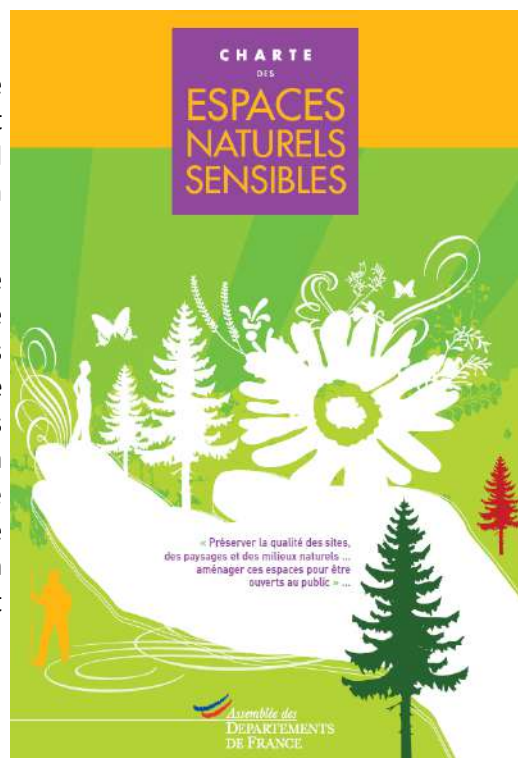
- la mise en œuvre d'un projet urbain
 - la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat
 - le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques
 - le développement des loisirs et du tourisme
 - la réalisation des équipements collectifs
 - le renouvellement urbain
 - la lutte contre l'insalubrité
 - la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine
- et constituer ainsi des réserves foncières destinées à la préparation de ces opérations

Le conseil municipal a décidé d'instituer le droit de préemption urbain sur les zones urbaines (UE et UL) et les zones à urbaniser (zones AU) du Plan Local d'Urbanisme.

Labellisation du site de Vassé

La commune est enfin propriétaire du site de Vassé dont la surface totale représente environ 7 hectares (en y incluant la pièce d'eau). Cet espace, cher au cœur des Torcéens, a reçu dernièrement le label « Espaces Naturels Sensibles » par le département et une convention de partenariat a été signée avec la commune.

Le projet de mandature du Conseil départemental prévoit de « mettre à 20 minutes d'un espace naturel préservé tout.e Breillienne et Breillien ». Afin de développer une logique de réseau d'espaces naturels répartis de manière équilibrée et accessible à tous sur le territoire départemental, le département souhaite développer des partenariats avec les collectivités locales impliquées dans la préservation d'espaces naturels par la mise en place d'une démarche de labellisation de sites ENS. Cette démarche vise à développer une action complémentaire entre les acteurs publics locaux agissant en faveur de la préservation de la biodiversité et de la sensibilisation et de l'accueil du public.



ATOUT VAC - Vacances d'octobre 2020

Du 19 au 30 octobre, 9 communes du territoire dont Torcé accueilleront les jeunes de 11 à 17 ans pour pratiquer et découvrir des sports tels que le Beach Soccer, Sand ball ou encore la Réalité Virtuelle... Au programme également des sorties au Laser game, au Bowling ou encore à la patinoire. L'occasion de partager de bons moments entre amis et de s'en faire des nouveaux... Des stages de perfectionnement (basket, foot et volley) sont également proposés pour les 7-18 ans.

Renseignements / 02 99 74 52 61

Inscriptions en ligne / www.vitrecommunaute.org

PISCINE DU BOCAGE

Pendant les vacances d'octobre, la piscine du Bocage propose des animations sportives et ludiques :

Circuit training

les jeudis 22 et 29 octobre 19h30>20h30

Inscription obligatoire à l'accueil. Nombre de places limité.

Tarif : 10,60 € la séance.

Natation prénatale en couple

les jeudis 22 et 29 octobre 19h30>20h30

Tarifs : 8,10 € la séance et 5,10 € pour les papas ou l'accompagnateur.

ACTUALITÉS DU PIJ

- Dans le cadre de la quinzaine de l'info jeunesse, venez découvrir les métiers de la santé et rencontrer des professionnels le **samedi 17 octobre 2020** de 10h à 12h au PIJ de Vitré

- **Du 19 au 23 octobre 2020**, pour les 16-25 ans : **Parcours Entrepreneurial Jeunesse**

Objectifs :

Découvrir le monde de l'entreprise

Expérimenter le travail collaboratif

Développer son potentiel : connaissance de soi, compétences et aisance orale

Profils :

Jeunes porteurs de projets ou animés de la fibre entrepreneuriale

Durée :

5 journées de 6h

GRATUIT - Inscriptions auprès du PIJ de Vitré

COURS D'ARTS PLASTIQUES

Apprendre à sculpter, dessiner, peindre, c'est possible avec l'Ecole d'Arts Plastiques de Vitré Communauté. Il est encore temps de s'inscrire au cours de dessin à Châtillon-en-Vendelais, Etrelles, Erbrée, Bais et au cours de sculpture à Vitré. Cours à partir de 4 ans et cours adultes.

Du 19 au 23 OCTOBRE

1. Châteaubourg

Complexe sportif du Prieuré

Lundi 19 > Mercredi 21 oct. 36 €

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Laser game

Réalité Virtuelle, Bowling

2. Argentré-du-Plessis

Lundi 19 > Mercredi 21 oct. 36 €

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Laser game

Réalité Virtuelle, Bowling

3. Saint-M'Hervé

Jeudi 22 et vendredi 23 oct. 24 €

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Karting, Beach soccer

Sand ball, Soccer

4. Val d'Izé

Jeudi 22 et vendredi 23 oct. 24 €

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Karting, Beach soccer

Sand ball, Soccer



Du 26 au 30 OCTOBRE

5. Vitré

Complexe sportif des Promenades

Lundi 26 > Mercredi 28 oct. 36 €

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Laser game

Réalité Virtuelle, Bowling

6. Châtillon-en-Vendelais

Lundi 26 > Mercredi 28 oct. 36 €

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Laser game

Réalité Virtuelle, Bowling

7. Le Pertre

Lundi 26 > Mercredi 28 oct. 36 €

Lundi : Activités multisports

Mardi : Activités multisports

Mercredi : Karting, Bowling

8. Vitré

Complexe sportif des Promenades

Jeudi 29 et vendredi 30 oct. 24 €

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Laser game, Bubble,

Bowling

9. Erbrée

Jeudi 29 et vendredi 30 oct. 24 €

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Laser game, Bubble,

Bowling

10. Torcé

Jeudi 29 et vendredi 30 oct. 24 €

Jeudi : Activités multisports

Vendredi : Karting, Patinoire



Vous avez normalement tous reçus votre avis d'impôt pour les taxes foncières 2020.

En 2019, les levées ont été comptabilisées. Elles constituent ainsi la part incitative (variable) intégrée à la TEOMi de 2020.



• • • VOTRE QUESTION PORTE SUR :

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)

Contactez directement le

SMICTOM Sud-Est 35

28 rue Pierre et Marie Curie

35500 VITRÉ

02 99 74 44 47 - administration@smictom-sudest35.fr



Votre réponse se trouve peut être sur notre nouveau site internet

www.smictom-sudest35.fr

et dans votre espace 



ACTUALITÉ

Ateliers pour les événements en transition éco-responsable : il reste des places !

Vous organisez des manifestations locales (sportive, culturelle, touristique...) ? Vous souhaitez la rendre plus ÉCO-RESPONSABLE mais ne savez pas comment vous y prendre ? Le SMICTOM vous accompagne !

Suivez un parcours d'ateliers organisés par le SMICTOM et le Collectif des Festivals ! Ces 4 ateliers vous donneront des pistes pour mener des achats responsables, éco-communiquer, organiser le tri sur vos événements, etc ...

Cet accompagnement est entièrement gratuit est ouvert à tous les organisateurs d'événements du territoire (écoles, mairies, associations, etc ...).

Des places sont encore disponibles ! Inscrivez-vous vite sur le site

EN BREF

Une nouvelle présidence pour le SMICTOM SE 35

La première séance du nouveau Comité Syndical du SMICTOM Sud-Est 35 s'est tenue mercredi 23 septembre au Centre Culturel de Vitré. Au cours de cette réunion, Christian STEPHAN a été élu Président et succède donc à Yves HISOPE. Un nouveau Bureau Syndical, constitué de 9 Vice-Présidents, a également été instauré.

La Paroisse

Point sur la célébration de la première des communions 2020

Comme vous le savez, la Covid 19 a provoqué une multitude de modifications dans nos habitudes et nos projets avec les conséquences que l'on connaît. La vie paroissiale n'a pas été épargnée, la majorité des mariages religieux ont été reportés en 2021, des sépultures célébrées en petit comité etc...

Néanmoins les célébrations de la première communion de nos enfants sont maintenues, elles auront lieu le samedi 3 octobre à 18h00 en l'église d'Argentré du Plessis ; le dimanche 4 octobre à 10h30 en l'église de Argentré du Plessis et Vergéal et le dimanche 11 octobre à 10h30 en l'église de Etrelles et Gennes sur Seiche.

A noter que la vie paroissiale a repris ses activités, (messes, baptêmes, sépultures, caté...) en respectant bien évidemment les mesures sanitaires en vigueur.

Jean-Marie Quétier (Diacre)

NB : les articles proposés dans la rubrique « vie associative » sont rédigés par les associations elles-mêmes.

CLUB DE LA DÉTENTE

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

Vendredi 09 octobre : Finale de dictée départementale à 14h à la salle polyvalente de la mairie

Mercredi 02 décembre : Dictée interclubs à 14h à la maison des associations

Jeudi 10 décembre : Bûche de Noël à 14h à la maison des associations

Le secrétaire :

Jean Paul LOUÂPRE



Des Roses & un Piston



A l'occasion du mois Octobre Rose, l'association "Des Roses & Un Piston" vous propose une balade moto d'après midi, le dimanche 25 Octobre.

Les bénéfices seront directement reversés à des associations locales qui viennent en aide aux malades.

Places limitées, inscriptions fortement conseillées !

5 euros par casque, rendez-vous au niveau de l'église de St Pierre la Cour à 13h30, retour sur Etrelles en fin d'après-midi.

AMVAT

L'assemblée générale de l'AMVAT a eu lieu vendredi 18 septembre à la salle polyvalente et a réuni 24 personnes.

Deux membres du bureau étaient rééligibles : Danielle Jeuland et Jean-Paul Beauménil. Une personne de St M'Hervé, Marie-Françoise Legeay (secrétaire au CIAS de Vitry) s'est présentée pour rejoindre le

conseil d'administration. Ils ont été élus avec une personne dans l'assemblée qui a bien voulu rejoindre le conseil d'administration : Françoise Lesage, assistante maternelle à Torcé. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié pris selon les conditions sanitaires en vigueur.

Mercredi 23 septembre, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le bureau :

Présidente : Danielle Jeuland

Vice-président : Jean-Paul Beauménil

Secrétaire : Marie-Françoise Legeay

Secrétaire-adjoint : Jean-Yves Briand

Trésorière : Françoise Damon

Trésorière-adjointe : Françoise Lesage

Membres : Joseph Péan, Gérard Lechenault

Quelques activités reprennent :

- **La pétanque** tous les vendredis à 14h sur le terrain aménagé par la commune à côté de la Maison Des Associations

- **La randonnée** une fois par mois (départ MDA 14h) :

25/10/2020 - Chemin des Korrigans à Vergéal

22/11/2020 - Téléthon (sous réserve)

13/12/2020 - La Gaudinais à St-Jean-sur-Vilaine



- **L'art floral**, le jeudi 8/10/2020 à 19h45
salle des loisirs de la MDA

Chers Torcéens, chères Torcéennes,

Cette année 2020 est particulière pour nous tous. Ce fichu virus ne nous a pas permis de réaliser les diverses manifestations organisées par l'Apel. La fête champêtre, qui nous permet habituellement de clôturer l'année, de fêter le départ des CM2 vers le collège nous a beaucoup manquée !

Nous entamons cette nouvelle rentrée avec espoir de réaliser nos projets à l'Apel. Mais la situation sanitaire nous a d'ores et déjà amené à repenser nos manifestations 2021.

En effet, le loto est décalé au 31 janvier 2021 ainsi que le marché de Noël au 12 décembre 2021. Nous réfléchissons actuellement à une animation pour marquer Noël à l'école. Nous prévoyons un vide grenier au printemps et la fête champêtre en juin. L'Apel proposera également deux ventes de brioches cet automne et au printemps.

Tous les bénéfices que nous réalisons nous permettent l'achat et le renouvellement de jeux, de livres et de matériels (vidéo projecteur, bibliothèque) dont les maîtresses ont besoin. Nous avons à cœur de rendre notre école accueillante, équipée et chaleureuse afin qu'enfants, parents et équipe enseignante s'y sentent bien.

Notre équipe évolue aussi. 3 membres actifs quittent l'Apel après chacun environ une dizaine d'années d'engagement. Nous profitons de ce petit article pour inviter les parents, nouveaux ou pas, à venir nous rejoindre. C'est une façon de s'intégrer dans l'école de ses enfants, de faire de belles rencontres et de passer des moments très conviviaux !

Toute l'équipe vous souhaite une belle rentrée. Portez-vous bien ... masqués•😊

APEL

Section courir

Après 6 mois de situation sanitaire compliquée, nous avons décidé de reprendre notre activité.

Nous vous donnons donc rendez-vous **le 4 octobre 2020 à 10h00** devant la salle des sports de Torcé en respectant les gestes barrières en vigueur actuellement.

Les départs se feront par groupe de 10 personnes maximum.

Pour garder une traçabilité, une photo sera faite avec tous les participants de la sortie afin de vous contacter rapidement en cas de COVID .

La communication de la section se fait via l'application WhatsApp.

Rendez-vous à la salle des sports :

Le mercredi d'avril à septembre 19H00

Le samedi matin 9h00

Le dimanche matin 10h00



La durée des sorties est adaptée en fonction des adhérents présents.

Partage, convivialité, bonne humeur

Le club courir à Torcé est pour vous !

Contact :

Franck BIGNON - Tel : 06/34/31/10/91

L'ensemble de la section remercie chaleureusement nos sponsors pour leur participation au projet « renouvellement des coupe-vents. »

Adeline pour le club Planet Gym de Vitré

Arnaud de la société AREA - maitre d'œuvre



AFR - CSF

Accueil de loisirs

« Au Royaume des Mômes »

Accueil de loisirs : vacances d'été, du 06 juillet au 31 août 2020.

Malgré un été chamboulé par la crise sanitaire, nous avons pu ouvrir et accueillir en moyenne 23 enfants pour juillet et 18 enfants pour août âgés de 3 à 12 ans. Le fil rouge de ces vacances était « Bienvenue dans notre monde imaginaire ».

Semaines après semaines, les enfants ont voyagé à travers plusieurs mondes : Magic Color, les Challengers, les Animaux Fantastiques, Fiesta World et Aqualand.

Cet été, nous n'avons pas pu organiser nos sorties, mini camps, nuitées et kermesse habituels mais cela n'a pas empêché l'équipe d'animation de proposer aux enfants des activités manuelles, des jeux sportifs, des grands jeux...



Accueil de Loisirs pour les mercredis : du 02 septembre 2020 au 30 juin 2021.

En raison de la crise sanitaire, les enfants sont accueillis par petit groupe. Les places sont limitées à 26.

Date à retenir :

Vacances de la Toussaint du 19 au 30 octobre 2020 : Fil rouge des vacances « L'Art du Spectacle ». Activités sur place : danses, musique, théâtre, peinture, magie, masques, chants, ...

Vacances de Noël du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2020 : **ATTENTION** ouverture maintenue si plus de 7 enfants inscrits par jour. Inscription du 26 novembre au 08 décembre 2020.

Fermeture de l'Accueil de Loisirs du 25 décembre 2020 au 03 janvier 2021 inclus.

Recette automnale

Lasagnes aux champignons

INGRÉDIENTS : 4 PERS.

- 8 feuilles de lasagnes
- 500 g de champignons de Paris
- 2 échalotes
- 500 g de lait végétal
- 30 g de farine
- 50 g de margarine végétale
- 70 g de fromage végétal râpé
- 1 pincée de noix de muscade
- sel, poivre



Préparation 20 min



Cuisson 35 min

1. Pelez et émincez les échalotes.
2. Nettoyez et émincez finement les champignons.
3. Faites fondre 20 g de margarine dans une poêle.
4. Faites revenir les échalotes et les champignons jusqu'à ce que l'eau des champignons se soit évaporée.
5. Salez, poivrez puis retirez du feu.
6. Faites fondre le restant de margarine dans une casserole.
7. Ajoutez la farine en pluie et remuez bien.
8. Versez petit à petit le lait végétal en continuant de fouetter. Mélangez jusqu'à ce que la sauce épaississe.
9. Ajoutez 50 g de fromage végétal râpé, la noix de muscade puis salez et poivrez.
10. Préchauffez le four à 200°C.
11. Placez un peu de sauce béchamel végétale dans le fond d'un plat allant au four.
12. Recouvrez avec une couche de feuilles de lasagne puis une couche de champignons.
13. Répétez l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients. Terminez par une couche de sauce béchamel.
14. Parsemez du restant de fromage végétal râpé puis salez et poivrez.
15. Enfournez pendant 35 minutes jusqu'à ce que les lasagnes soient bien gratinées.
16. Servez bien chaud

Bonne dégustation !